ATELIER DE RENFORCEMENT DU LEADERSHIP POLITIQUE DES FEMMES ET DES JEUNES INVESTIS POUR LES ELECTIONS MUNICIPALES ET LEGISLATIVES DE 2022 AU SENEGAL

Organisé par

L'Alliance pour la Migration, le Leadership et le Développement (AMLD), le Réseau Francophone pour l'Egalité Femme-Homme, (RF- EFH), le Réseau des Compétences Electorales Francophones, le Réseau Paix et Sécurité pour les Femmes de l'Espace CEDEAO Régional (REPSFECO)

et en coopération avec la Fondation Heinrich-Böll

DAKAR 29 et 30 Septembre 2021, HOTEL Casino du Cap-Vert

Rapport narratif des travaux

© Réalisé par l'AMLD

Résumé exécutif

En Afrique, si la participation politique a longtemps été une réalité chez les hommes et très peu conventionnelle chez les femmes, elle connait maintenant des germes de changement solides. En effet, après plusieurs décennies de lutte pour les droits des femmes et pour l'intégration du principe de l'égalité des sexes dans nos sociétés, l'heure est venue pour les femmes africaines et sénégalaises particulièrement, d'être présentes et de compter dans l'échiquier politique, , en tant qu'actrices reconnues autant dans les stratégies que dans les programmes politiques des partis et /ou organisations devant compétir pour les différents postes de pouvoir.
Des progrès ont été certes faits au Sénégal mais les gaps sont là, têtus, les tendances lourdes pourtant encore clairement identifiés , mais nous, femmes et hommes n' arrivons à maitriser ni dépasser .Nous avons vécu le système des quotas durant les années 1990 , suivi heureusement de celui de la parité acquis de haute lutte , même si elle est partielle et partiale . C'est un acquis à améliorer impérativement.
C' est la raison pour laquelle, L'Alliance pour la Migration, le Leadership et le Développement (AMLD), le Réseau Francophone pour l'Egalité Femme-Homme, (RF- EFH), le Réseau Paix et Sécurité pour les Femmes de l'Espace CEDEAO Régional (REPSFECO), en partenariat avec le Réseau des Compétences Electorales Francophones et le soutien de la Fondation Heinrich-Böll, ont décidé de contribuer à l'amélioration des scores périodiques que les femmes engrangent aux différentes compétitions électorales en particulier aux élections municipales et départementales prochaines en 2022 .

Il s'agit de remédier au déficit d'information et de formation des candidat-es investi-es par leurs structures politiques: en renforçant leurs capacités en termes de leadership, en les informant , les sensibilisant et les formant sur les enjeux et les défis d'un processus électoral réussi et anticiper sur les risques liés aux violences électorales.

C'est pourquoi, 40 femmes et jeunes candidates investis ou potentiellement capables d'être investis pour les élections municipales et départementales ont bénéficié d'un programme de formation et de renforcement de capacités les 29, et 30 septembre 2021au Casino du Cap-Vert.
Les modules de la première journée :
-M. Babacar FALL Secrétaire Général du Groupe de recherche et d'appui-conseil pour la démocratie participative et la bonne gouvernance (Gradec) a introduit le module sur *Le cycle électoral : importance et portée politique et juridique pour des élections législatives et locales ? Implication des femmes ?*

-Mme Geneviève Boko Nadjo, (vice-présidente de la CENA du Bénin), membre du RECEF a développé le sujet sur *Le leadership politique des femmes : comment l'exprimer au cours du cycle électoral ? Forces et faiblesses ?*

-Mme Soukeyna Fall de la (Direction générale des élections) a traité des *Eléments essentiels du code électoral :Mise à jour du code electoral ; Argumentaires ; outils de plaidoyer.*
Pour la deuxième journée

-Mr Mamadou Seck : (Directeur exécutif de Synapsus), a traité de *la Participation Politique des Femmes et des Jeunes : Le jour du Vote . L'observation des élections durant la journée du vote , y compris selon le genre Une initiation à la création et à la gestion d'une situation room adaptée aux besoins des leaders des partis politiques en compétition au Sénégal .*

-Enfin Mme Aby Diallo (Présidente de l'AJS) et Mme Dior FALL SOW ont développé le thème sur *la gestion des violences électorales : Rôles et Responsabilités des Femmes et des Jeunes : indicateurs ? Réponses adéquates ?*

Lors de ces différents modules les experts ont présenté, les principaux outils qui peuvent être utilisés par les candidat-es, tout au long du processus électoral pour garantir et sécuriser leurs voix et celles de leurs militants.

L'AMLD cherche à travers cette initiative, à propulser les femmes dans la dynamique politique sénégalaise, afin qu'elles ne soient plus confinées dans une situation secondaire et subordonnée, mais qu'elles arrivent à optimiser leurs chances de prendre part à la construction d'une force politique vive pour la nation.

Mots Clés : leadership transformationnel, participation politique, renforcement de capacités, code électoral, processus électoral, cycle électoral , genre, élection, Situation Room.

I. OBJECTIFS ET NOUVEAUX DEVELOPPEMENTS

L'atelier visait essentiellement à:

1. Renforcer le leadership politique des femmes et des jeunes ;
2. Faire connaitre et encourager la participation des femmes et des jeunes dans le processus électoral et améliorer leurs connaissances sur le cycle électoral;
3. Informer et former sur la signification et la pertinence d'un système de veille sur le déroulement du processus électoral : le vote ,le jour de vote,l' observation generale et l' observation selon le genre etc…
4. Identifier, comprendre et alerter la communauté sur les causespotentielles et les expressions de violence au cours des élections
5. Améliorer la présence et la participation des femmes dans la vie politique du Sénégal;
6. Accroitre leurs compétences ainsi que celles des jeunes garçons et filles ;
7. Renouveler et consolider les connaissances des femmes et des jeunes en termes de concepts clés, d'outils et de pratiques politiques;
8. Améliorer les mécanismes de participation politique des femmes et des jeunes à travers l'extension des initiatives similaires en matière de capacitation ;
9. Renforcer la présence des femmes et des jeunes dans les structures politiques du pays pour atteindre niveau de représentativité effectivement paritaire ;
10. Permettre aux femmes investies de combler leurs déficits en termes de culture politique.
11. Initiation à une « situation room »

II. DEFIS ET LECONS APPRISES

L'atelier a été l'occasion de constater d'abord que les femmes et les hommes ont un vécu différent quant aux processus électoraux et que la manière dont les élections sont menées sur le plan législatif ou administratif peut avoir des effets sur la pleine participation des femmes et éventuellement sur le caractère égalitaire d'une démocratie. Les réflexions entamées lors de cet atelier visent à s'approprier ces processus et voir les étapes du cycle électoral qui peuvent être réfléchies pour consciemment prévenir des inégalités, les corriger, les éradiquer.

Nous avons noté que la loi sur la parité qui est un acquis au Sénégal certes mais reste très parcellaire et qu'elle n'est pas respectée dans certaines structures .

Pourtant , l'atelier a permis de constater de l'émergence d'un Leadership féminin fort en politique. Des jeunes filles sont de plus en plus intéressées par la chose publique et ne rechigne pas à apprendre davantage. Les jeunes ne sont pas les seules concernées, mais celles qui ont plus d'aptitudes et d'expériences politiques semblent décidées à rompre avec les pratiques qui ont prévalu jusqu'ici.

Cependant, en dépit de tout cet espoir suscité, il reste indéniable que des obstacles demeurent aujourd'hui encore dans la perspective d'un leadership transformationnel fort. Le manque d'effectivité des engagements internationaux auxquels le Sénégal a souscrit tels que le Protocole de Maputo, la CEDEF, l'intolérance religieuse, le manque de visibilité des initiatives, les logiques et barrières sociales limitent grandement leurs capacités d'actions. Ce qui fait qu'au Sénégal, on ne compte :

- Au niveau de l'assemblée nationale, sur 165 députés de la 13éme législature, nous avons 69 femmes soit 41,82 % contre 96 hommes
- Au niveau des exécutifs locaux, seules deux (2) femmes sont présidentes de Conseil départemental soit 4,76 %% contre quarante et un (40) hommes
- Sur les 557 communes, quatorze seulement étaient dirigés par des femmes soit 2,51 % contre cinq cent quarante-trois (543) par des hommes
- Sur les 28028 élus locaux, les femmes représentent env. 47,03 % contre 52,97 % pour les hommes.

L'atelier nous a en outre permis de relever que l'éducation des jeunes filles et femmes reste une priorité dans leur autonomisation économique et leur leadership politique.

III. PROCHAINES ETAPES

Pour un meilleur suivi de l'atelier, l'AMLD prévoit en partenariat avec la fondation Heinrich Böll, le Synapsus , le Gradec , et les autres partenaires ont décidé la mise en place :

-d'une plateforme d'information regroupant des données sur les élections (Plateforme de l'information Electorale au Sénégal : PIES) dans le web site de AMLD.

- Aider les partis et structures qui le souhaitent à construire et animer pour leurs propres besoins et intérêts , une structure de veille et les encourager à utiliser la fiche d'observation selon le Genre de AMLD .

IV. DEROULE DES ACTIVITES

➢ OUVERTURE

Ont été invités à prendre part à la formation, la fondation Heinrich Böll représenté par Mme Selly BA, Madame Geneviève Boko Ndajo vice-présidente de la CENA Bénin : représentante de la RECEF, la Mme Madjiguéne DIAGNE représentante de la CENA, Mme Soukeyna FALL de la direction générale des élections, les formateurs Mr Ababacar FALL Directeur Exécutif du Groupe de recherche et d'appui-conseil pour la démocratie participative et la bonne gouvernance (GRADEC), Mr Mamadou Seck : Directeur exécutif Synapsus, Madame Aby Diallo présidente de l'AJS et Mme Dior FALL SOW magistrate et 40 femmes et jeunes candidates investis pour les élections municipales et législatives de 2022 au Sénégal les 29, et 30 Septembre 2021au Casino du Cap-Vert.

➢ Les Mots de bienvenues

Professeur Ndioro NDIAYE, Présidente de l'Alliance pour la Migration, le Leadership et le Développement (AMLD) après les salutations d'usage, et présentation des partenaires et formateurs, elle a mis d'emblée l'accent sur la nécessité de participation politique des femmes dans toute démocratie digne de ce nom. Elle considère en outre la participation des hommes et des femmes de manière égalitaire, dans tous les domaines de la société, comme relevant d'une exigence de développement dans notre pays.

Le Professeur Ndiaye a enfin rappelé les déficits grevant la pleine participation des femmes demeurent nombreux et ont pour noms : La faiblesse d'éducation des femmes ; faible culture politique ; déficit en termes de leadership, les femmes sont souvent dans le militantisme et moins dans les pôles de direction et de prise de décisions. Lesquels déficits président à l'origine de la tenue de l'atelier.

Madame Geneviève Boko Nadjo, vice-présidente de la CENA du Bénin a fait une brève présentation de la structure qu'elle représente : le Réseau des compétences électorales francophones (RECEF), est un regroupement de 32 administrateurs d'élections (OGE) de l'espace francophone (Afrique, Europe, Amérique) favorisant la tenue régulière de scrutins libres, fiables et transparents. Le RECEF s'engage par ailleurs à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de sa programmation et auprès de ses organisations membres afin de contribuer à des processus électoraux égalitaires. Il a donc créé le Forum des femmes en 2019.

La mission du Forum des femmes consiste à œuvrer au renforcement de la culture égalitaire dans les processus démocratiques.
Les membres travaillent de concert sur ces enjeux, guidés et inspirés par les objectifs suivants :
-Contribuer à élaborer et à diffuser une vision « genre » au sein des organismes de gestions d'élections (OGE);

-Renforcer les capacités, notamment par la formation et le partage des connaissances;
-Positionner ce Forum comme la plateforme de leadership pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Mme **Boko Nadjo** a rappelé l'honneur et la fierté qu'elle a de voir toutes ces femmes actrices du changement social, au Sénégal et surtout en Afrique. Si les femmes se heurtent à deux obstacles majeurs à savoir l'entrave structurelle et le déficit de formation, leur implication nouvelle et massive leur permet désormais d'accroitre leurs connaissances ainsi que leurs ressources, tout en étant représentées à tous les niveaux de décision. Leurs actions positives spécifiques contribuent à une représentation paritaire et à l'exercice d'un Etat de droit. Mme la vice-présidente de la CENA du Bénin a ainsi salué l'initiative d'AMLD, et du RF-EFH et a réitéré sa disponibilité et son engagement à nous accompagner dans la lutte pour la Parité et la représentativité des femmes dans les hautes instances de décision.

Dr Selly BA Coordonnatrice du programme démocratie et migration, de la Fondation Heinrich Böll qui a pris part à la cérémonie d'ouverture, a remercié les initiateurs du programme de formation en l'occurrence AMLD, RF-EFH et le RECEF. Elle a fait une brève présentation de la fondation surtout sa préoccupation particulière qui est la promotion d'une société démocratique qui respecte les migrants ainsi que la démocratie genre en tant que relation libre entre les sexes, loin de la dépendance et la domination. En outre, elle confirme que sa fondation est guidée par la politique des valeurs fondamentales de l'écologie, la démocratie, la solidarité et la non-violence, l'art et la culture en tant qu'élément essentiel de sa politique de travail éducatif et en tant qu'expression de la compréhension de soi par la société.

Elle a également formulé des remerciements à l'endroit des participantes pour leur engagement. Dr BA n'a pas manqué de magnifier le mouvement de changement dans les joutes électorales avec la présence massive des jeunes et des femmes. Selon elle, cela prouve encore une fois, notre sens élevé de l'Etat et des valeurs patriotiques.

M. Babacar FALL Secrétaire Général du Groupe de recherche et d'appui-conseil pour la démocratie participative et la bonne gouvernance (Gradec), après la présentation de son parcours, est revenu sur l'importance de la maitrise et la connaissance des différentes étapes du cycle électoral, sur l'importance de l'implication des femmes dans les différentes étapes du cycle électoral pour prétendre à une meilleure représentativité des femmes et des jeunes aux hautes instances de décision. M le Secrétaire Général a tenu à féliciter les femmes et particulièrement les jeunes investi-es, qui selon lui, assureront la continuité et la relève, dans un esprit pacifiste avec des élections apaisées et sans violence.

Mme Dior FALL SOW, a salué la pleine participation des femmes ainsi que des jeunes. Mme la magistrate est revenue sur l'importance de l'implication des femmes et des hommes à titre égal, dans la prise de décision, nécessaire à un Etat de droit. Elle a suggéré la mise en place d'un système de veille pour l'application de la Loi sur la Parité qui jusque-là souffre de plusieurs insuffisances. L'exigence d'une solidarité entre femmes et l'absence de considérations partisanes sont essentielles à la bonne marche du pays, selon elle.

- **1ère journée**

Au cours de la première journée de renforcement de capacités, les candidates ont été formées sur les **modules :**

Le module sur ***: Le cycle électoral : importance et portée politique et juridique pour des élections législatives et locales ? Implication des femmes ?***

Introduit par M. Babacar FALL Secrétaire Général du Groupe de recherche et d'appui-conseil pour la démocratie participative et la bonne gouvernance (Gradec)

Les grandes lignes de sa présentation sont les suivantes

I : QU'EST-CE QUE LE CYCLE ELECTORAL ?

Le cycle électoral : ensemble d'activités qui met en relation un certain nombre d'acteurs (OGE, partis politiques, justice) qui interagissent dans le cadre d'une méthodologie qui consiste à planifier les différentes phases du processus électoral.

Le cycle électoral est divisé en trois grandes périodes :

- La période préélectorale
- la période électorale
- la période postélectorale

Période préélectorale : au cours de laquelle ont lieu la planification et la préparation de la tenue des élections et où sont examinées les dispositions juridiques.

Période électorale : Phase centrale du cycle électoral caractérisée par une série d'étapes pour la mise en œuvre d'un processus électoral donné, débutant d'ordinaire par l'annonce officielle du jour du scrutin et prenant fin lors de l'annonce des résultats définitifs.

Période postélectorale : au cours de laquelle ont lieu l'audit et l'évaluation et sont élaborées et réformées la législation et la réglementation.

Processus électoral : Ensemble des étapes de la préparation et de l'exécution des tâches d'une élection.

Représentation du cycle électoral Schéma

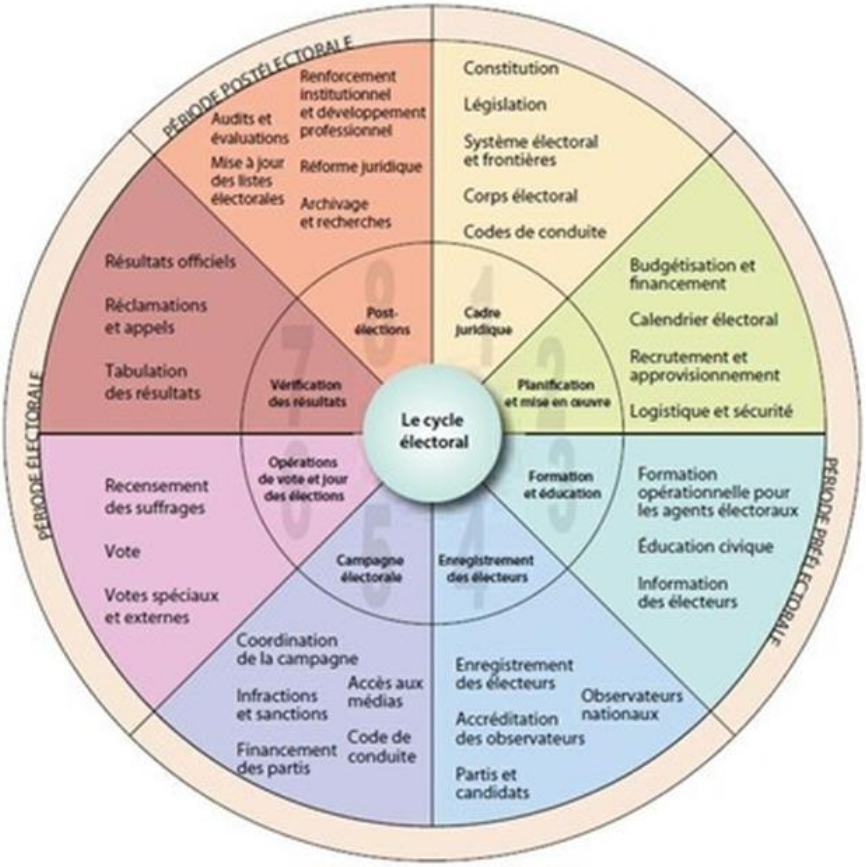

II : Importance De L'approche Du Cycle Electoral

En matière d'élections, il est important que les enjeux soient clairement connus et compris par les différents acteurs qui interagissent dans le processus au cours du cycle électoral à savoir :

-Les organes de gestion électorale (Administration électorale, organe de contrôle et de supervision, la CENA) ;

-Les organisations de la société civile (O N G, association et mouvements citoyens);

-Les partis politiques légalement constitués, les coalitions de partis et les candidats indépendants) ;

-La justice (le Conseil constitutionnel, la Cour suprême, la Cour d'Appel) ;

-Les médias (presse publique et privée)

-Les forces de sécurité.

III : Portée politique et juridique du cycle électoral pour des élections municipales et législatives? Implication des femmes

L'implication des femmes intervient à deux niveaux, à cheval entre la période pré-électorale et la période électorale.

Au plan politique :

On note une sous-représentation des femmes et des jeunes dans les instances de décisions que constituent l'Assemblée nationale et les exécutifs des conseils locaux même si la parité qui est une avancée notoire a permis de régler un certain nombre d'équilibre néanmoins elle reste parcellaire.

Ainsi les actions à mener et à promouvoir sont.

1/ dans la phase d'enregistrement des électeurs

-mobilisation pour l'inscription sur les listes électorales ;

2/ dans la phase d'enregistrement des candidatures

-Promouvoir les candidatures féminines au niveau des têtes de listes au scrutin majoritaire, et être dans des positions éligibles au niveau des scrutins proportionnels)

-Durant la campagne électorale (Assurer une visibilité pour les femmes leaders et décliner leur vision en matière de développement local).

Au plan juridique :

Ces déséquilibres notés posent un certain nombre de questionnements par rapport au cadre juridique, notamment les problèmes d'application de la loi sur la parité et le respect des dispositions contenues dans le document de référence que constitue la Stratégie Nationale d'équité et d'égalité de genre.

Iv : Problématique De L'application De La Loi Sur La Parité

En résumé la loi sur la parité qui est un acquis au Sénégal certes mais reste très parcellaire et elle n'est pas respectée dans certaines listes.

RECOMMANDATIONS :

1/ - Travailler à renforcer la connaissance des textes par les femmes élues ou à élire ;

2/ - Faire respecter la parité dans la composition des bureaux et commissions des conseils départementaux et communaux issus des élections locales du 23 janvier 2022 en portant le plaidoyer en direction des autorités administratives et des leaders d'opinion

3/ - Promouvoir les candidatures féminines aux postes de Maire

4/- Promouvoir la solidarité en soutenant toutes les femmes élues candidates aux postes d'adjointe au maire ou présidente de commissions

5/ - Impliquer toutes les femmes dans l'information et la sensibilisation par l'organisation de causeries et d'émissions radio avec un focus sur la présentation des femmes leaders ;

6/ - Refuser de céder à la corruption et aux trafics d'influence

7/- S'engager à faire annuler l'élection de tous bureaux et commissions qui ne respecteraient pas l'égalité hommes-femmes au moment de l'installation des instances de décision.

8/- Garantir la sécurité des femmes contre les risques de violence pendant la campagne et le jour du scrutin

9/- prendre des mesures incitatives en faveur des partis qui promeuvent les candidatures féminines (par ex. dans le cadre du financement public des partis ou du remboursement de la caution)

10/- Evaluer à la fin des élections, la présence des femmes au plan quantitatif et qualitatif.

-Mme **Geneviève Boko Nadjo**, (vice-présidente de la CENA du Bénin), membre du RECEF a développé le sujet sur ***Le leadership politique des femmes : comment l'exprimer au cours du cycle électoral ? Forces et faiblesses***

Sa présentation été axée sur le thème : ***un processus électoral inclusif: le leadership politique des femmes dans le cycle électoral.***

Comment exprimer le leadership politique des femmes au cours d'un cycle électoral afin d'améliorer leur nombre et leur qualité ?

L'objectif est de sensibiliser sur ce que comporte le cycle électoral et la manière dont il peut affecter la participation des femmes, les rôles et responsabilités de chacun dans le déroulement d'une campagne électorale et d'un scrutin pacifiques.

Deux grandes questions sont ressorties:

-L'intégration des questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans le cycle électoral : les différentes activités réalisées en périodes préélectorale , électorale et post-électorale (avant, pendant et après une élection),

-les défis rencontrés et comment les questions d'égalité font parties des activités de planification de tous les acteurs.

Il est ressorti des réponses des participants (es)

Les compétences
Identifier les OSC groupes qui nous entourent comme les GIE
Maitriser son environnement
Identifier les grands électeurs
Identifier les problèmes et concourir à apporter des solutions
Mobilisation de toutes les femmes
Changer d'approche qui est toujours politique
Avoir des causeries avec les femmes dans une dymanique inclusive
Développer un réseau de solidarité et montrer la signification de la participation des femmes
S'impliquer dans tout ce qui se fait dans nos cités
Mobiliser les jeunes
Identifier, sensibiliser les primo-votants
Mener des actions citoyennes
Etre présente pour son quartier

Il est ressorti des échanges…

Constats de Mme Boko Nadjo et réponse :

NB / Tout dépendant de notre rôle dans le processus électoral (OGE, partis politiques, société civile, etc), il est essentiel de réfléchir à ces questions dans la planification de nos activités et de nos actions, afin de prévenir les impacts négatifs sur les femmes ou de corriger des situations inégales entre les femmes et les hommes. Il ne faut pas négliger l'impact que nous pouvons avoir.

La phase préélectorale (la plus importante)

-Les femmes sont les moins informées
-Démontrer aux femmes l'importance d'aller s'inscrire
-Les partis peuvent s'assurer que les candidatures soient diversifiées, que les candidats et candidates soient formés pour renforcer leurs capacités
-La société civile peut jouer un rôle dans l'information et la sensibilisation des électeurs sur le processus, l'inscription et le vote. Des actions spécifiques peuvent être réalisées pour encourager l'inscription des femmes.
-L'OGE peut jouer un rôle dans la planification du scrutin et des bureaux de vote pour qu'ils soient accessibles aux femmes et de s'assurer que du personnel féminin travaille lors de l'élection.
-Des partenariats sont possibles entre tous les acteurs. Une formation comme celle d'aujourd'hui est un exemple.

Période Electorale

L'information et l'éducation à l'électeur : Intégrer les femmes dans les campagnes d'information

Même si la formation et l'éducation peut se faire en période pré-électorale, elle peut se poursuivre tout au long sur les sujets suivants :

- Sur la violence électorale
- Sur les droits
- Sur la manière dont une campagne, une élection se déroule
- Sur les textes légaux, etc

La campagne :

- prévenir la violence, l'intimidation envers les candidates, code d'éthique du candidat (et de tous les acteurs) pour une campagne électorale pacifique
- L'accès égal au financement d'une campagne électorale

Le jour du vote et la gestion des bureaux de vote

- Le personnel féminin permet aux électrices de se sentir en sécurité
- Observation : participer à des missions citoyennes d'observation des élections afin de s'assurer de l'intégrité du processus électoral.

Surveillance des médias : suivi des candidatures paritaires, suivi de la couverture équitable et juste envers les femmes, collaboration avec les médias, attention aux médias numériques.

Période poste électorale

- Accepter les résultats : Plusieurs personnes candidates, une seule gagnante.
  - Si victoire : bien réaliser son rôle d'élue… Et représenter TOUS les électeurs.
  - Si défaite : Revoir sa stratégie pour gagner la prochaine fois. Et formuler des critiques constructives pour continuer de contribuer au débat politique de la société.
- Bilan et évaluation des élections :
  - Tirer des leçons des résultats, des bons coups et des pistes d'amélioration pour la prochaine élection.
  - Révision des pratiques, des lois dans une perspective de genre en vue d'un prochain scrutin
  - Importance des données électorales ventilées par sexe pour réajuster nos actions (candidates, électrices, personnel électoral)
  - Les bilans d'élections permettent de proposer des ajustements et des réformes électorales
  - La loi électorale analysée dans une perspective de genre peut aider à s'assurer que le processus électoral est inclusif.
  - Ne pas négliger le travail entre deux élections (information, formation, recommandations législatives)

Conclusion et recommandations

Nous avons pu constater que les femmes et les hommes ont un vécu différent quant au processus électoral et que la manière dont les élections sont menées sur le plan légal ou administratif peut avoir des effets sur la pleine participation des femmes et éventuellement sur le caractère égalitaire d'une démocratie. Les réflexions entamées aujourd'hui visent à s'approprier ces processus et voir les étapes du cycle électoral qui peuvent être réfléchies pour consciemment prévenir des inégalités, les corriger, les éradiquer.

-**Mme Soukeyna Fall** de la (Direction des élections) a traité ***les Eléments essentiels du code électoral : Argumentaires, outils de plaidoyers, textes.***

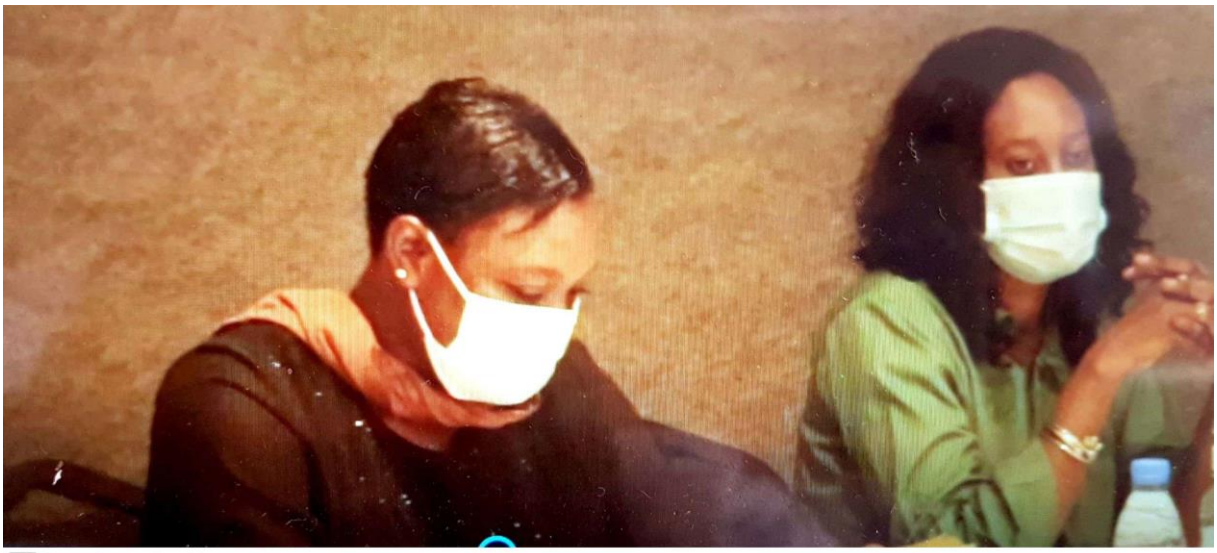

CS Scanné avec CamScanner

La présentation de Mme FALL était-elle axée sur la présentation du processus électoral sénégalais

I. Dispositions communes aux différents types d'élections.

Les entités qui interviennent dans le processus électoral.

1. Le Ministère chargé des élections.

Il est dans les conditions et modalités déterminées par le code électoral, compétent pour la préparation et l'organisation des opérations électorales et référendaires à travers la Direction Générale des Elections.

2. La Commission Electorale Nationale Autonome (CENA).

qui contrôle et supervise l'ensemble des opérations électorales et référendaires.

3. La Cour d'Appel.
4. Les Partis Politiques

II. Dispositions Spécifiques Aux Elections Locales

De l'élection des conseillers départementaux et municipaux:

- Les conseillers départementaux et municipaux **sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de cinq (05) ans. 45% au scrutin de liste majoritaire à un tour et 55% au scrutin proportionnel départemental sur des listes complètes.**
- **Le candidat tête de liste au scrutin majoritaire est élu président du Conseil départemental si sa liste obtient le plus grand nombre de suffrages à l'issue du vote.**

- **En cas d'égalité des suffrages, le candidat, tête de liste le plus âgé, est élu. Sa liste remporte les sièges.**
- La parité homme-femme s'applique à toutes les listes.

NB: Pour pouvoir valablement présenter une liste de candidats, les entités regroupant des personnes indépendantes doivent présenter une liste d'électeurs soutenant leur candidature et représentant deux pour cent (2%) des électeurs inscrits sur les listes électorales du département ou de la commune, à raison d'un pour cent (1%) au moins dans la moitié des communes constitutives du département. Si le nombre de communes est impair, il est augmenté d'une unité pour déterminer avec exactitude la moitié.

- Un arrêté du Ministre chargé des élections détermine le nombre d'électeurs représentant les deux pour cent (2%) de l'électorat de chaque département.
- Dépôt d'une caution dont le montant est fixé 150 jours avant le scrutin.
- Date de dépôt: 80 jours au moins et 85 jours au plus avant le jour du scrutin.

De l'élection des hauts conseillers.

- Le nombre de hauts conseillers est fixé à cent cinquante (150) ainsi répartis :

-quatre-vingts (80) hauts conseillers élus dans les départements ;

-soixante-dix (70) hauts conseillers nommés par le Président de la République.

- Les hauts conseillers à élire dans le département, sont élus au scrutin majoritaire à un tour sur une liste départementale.

- **2ème journée**

La formation des femmes et jeunes candidates nouvellement investies s'est poursuivie avec un Module Formation et Education Civile électorale ; L'éducation des officiers doit être gérée par les ONG, la société civile, les partis politiques

Introduit et développé par -Mr Mamadou Seck : Directeur exécutif de Synapsus, il est intervenu sur : ***Participation Politique des Femmes et des Jeunes : Le jour du Vote ? L'observation des élections durant la journée du vote ? Une observation selon le genre et Une initiation à la création et à la gestion d'une situation room autour de vos leaders respectifs.***

Les grandes lignes de sa présentation sont les suivantes :

Les élections sont un élément fondamental de la gouvernance démocratique et les citoyens qui se sont approprié le processus électoral sont estimés à travers un taux de pourcentage. Plus les citoyens participent, plus les attentes sont fortes.

L'élection, permet un renouvellement de la légitimité pour mesurer son appréciation d'où l'importance du respect du calendrier électoral.
Il existe des critères essentiels pour des élections libres et équitables, pour des élections régulières et périodiques :

- le suffrage universel
- la gestion des élections par un organisme indépendant et impartial
- des partis politiques en concurrence
- la liberté d'expression / la liberté des médias
- une absence d'influence néfaste, fallacieuse ou anormale sur des électeurs
- un vote secret
- des résultats rapides
- des procédures de vote faciles à comprendre
- une personne, une voix, une valeur
- une véritable représentation parlementaire
- un gouvernement majoritaire et une représentation des minorités
- un vote obligatoire ou volontaire et une pleine participation

➨ La participation est l'ensemble de pratiques (voter, manifester, militer, participer à des réunions, etc.) et des manifestations d'intérêts (s'informer sur la politique, parler politique, s'abstenir de vote, etc.) des gouvernés à l'égard des affaires publiques touchant la commune, la région, l'Etat ou même l'Humanité toute entière.

Dans la théorie démocratique, la participation renvoie à l'intervention du citoyen dans les affaires de la cité.

Exemple : le vote, expression la plus formelle et la plus parfaite de la participation politique car plus répandu, institutionnalisé et quantifiable dans les démocraties contemporaines.

Autres formes de participation : militantisme, volontariat, mouvements sociaux parfois matérialisés par les mouvements de grèves, les manifestations, l'abstentionnisme, le bénévolat, etc

Déjà il a été noté içi qu'on devrait simplifier les modes de scrutin législatives, pour que cela soit plus accessible au citoyen.

Les partis politiques et candidats : principes directeurs

1Liberté d'organisation

2. Liberté de se porter candidat

3. Liberté d'expression et de réunion

4. Compétition équitable et pacifique

5. Pluralité

6.Participation au processus électoral

7. Égalité des chances

8. Liberté et accès aux médias

9. Financement politique transparent

10. Démocratie interne des partis

Les Obstacles à la participation politiques des femmes sont plusieurs d'ordre

(Obstacles politiques, économiques, idéologiques (tenace) et psychologiques)

-La prépondérance du « modèle masculin » dans la vie politique et dans les institutions élues;

-L'absence de soutien de la part des partis, par exemple une aide financière aux candidats inférieure lorsqu'il s'agit de femmes, leur accès limité à la hiérarchie au sein du parti ou L'exigence de conditions différentes;

-L'absence de contacts et de coopération avec leurs propres syndicats ou les organisations féminines en général;

-Un système d'instruction et de formation peu dirigé vers les femmes

Par exemple En France, La parité est une loi incitative mais pas obligatoire

Obstacles socioéconomiques

- Pauvreté et chômage;
- insuffisance de ressources financières;
- analphabétisme, accès limité à l'enseignement et au choix professionnel; doubles tâches domestiques et professionnelles

- **Obstacles idéologiques et psychologiques**
  - Une idéologie et des modèles culturels du sexe dominant et une prédestination à des rôles sociaux respectifs;
  - un manque de confiance de la part des femmes en leur propre capacité à gagner une élection;
  - une idée préconçue selon laquelle la politique implique des mains sales;
  - l'image des femmes dans les médias..

Partis politiques : rôles et missions

- **Les partis en tant que machines électorales**: c'est l'aspect le plus visible de leur activité en démocratie pluraliste et parfois le seul réellement important. Les échéances électorales scandent leur vie interne, faisant alterner les périodes de mobilisation intense et de relative passivité
- **Les partis en tant qu'espace de débat**: car concourant à la formation de la volonté générale en ce sens qu'ils influencent, orientent, guident l'opinion grâce aux débats qu'ils provoquent
- **Les partis en tant qu'agents de socialisation**: organisations qui tendent à discipliner les élus et militants et à favoriser la prise de conscience de solidarités entre groupes sociaux différents

LE JOUR DU VOTE

Il existe plusieurs formes de contributions le jour du scrutin. Face à la recrudescence des conflits post électoraux mais surtout aux limites objectives de l'observation classique, mais surtout face à l'émergence allant crescendo d'une société civile professionnelle, experte, de nouvelles solutions sont actuellement proposées et qui constituent des formes de contribution citoyenne dans la consolidation des processus politiques des Etats notamment africains: observation, monitoring, etc.

DEFINITION DE L'OBSERVATION

L'observation électorale est la collecte de renseignements concernant un processus électoral afin de produire un rapport documenté sur la conduite de ce processus à partir d'informations collectées par des personnes **n'étant pas en soi autorisées à intervenir dans le processus…**

Les objectifs de cette observation sont de renforcer l'intégrité des processus électoraux par la dissuasion et la dénonciation d'éventuelles fraudes et irrégularités par des recommandations visant l'amélioration de ces processus ; renforcer la confiance des citoyens, encourager la participation aux scrutins et réduire le risque de conflits autour des élections.

Il faut donc observer le cadre légal, l'environnement général de l'élection, le degré de concurrence politique, l'intégrité des préparatifs électoraux, l'intégrité de la conduite des élections.

Les Principes Directeurs qui sous-tendent essentiellement l'observation des élections sont :
-L'indépendance
-La responsabilité
-La neutralité
-L'objectivité
-L'impartialité
-L'intégrité
-La crédibilité
-Le respect des lois traditionnelles nationales

3 Types d'informations
-L'information classique : l'heure de l'ouverture, collecte de renseignements
-L'information scientifique : ce sont des informations qui s'adresse à un public averti
-L'information secrète : destiné aux dirigeants, et donc qui ne ne doit pas etre publié au vu et au su de tous

Qu'est ce que le monitoring ?

Le **monitoring (de la violence, des médias, du recensement, etc.) en période électorale** est considéré comme un outil destiné à promouvoir des élections libres et le respect des droits fondamentaux liés aux principes de liberté d'expression. On peut le définir comme une observation indépendante, objective et impartiale des médias durant la période électorale.

« Le **monitoring** est une méthode de collecte de données à partir de diverses sources et d'exploitation des contenus visant à dégager des tendances lisibles et compréhensibles.

Le monitoring a pour objectifs entre autre de pouvoir effectuer une analyse quantitative des éléments tels que l'éthique, l'équilibre, les stéréotypes etc. Avoir un aperçu sur la manière dont certaines questions, certains groupes, certains pays sont représentés, disposer d'un instrument de veille démocratique, comprendre les tendances à partir d'une exploitation détaillée des données recueillies.

Monitoring = Observation + Technique

M-Observation

Elle est une variante de l'observation classique s'adossant aux possibilités qu'offre la téléphonie mobile. L'observateur, en amont techniquement formé est déployé dans un bureau de vote fixe de l'ouverture à la clôture du scrutin. Le déploiement du M-observateur est effectué sur la base de la carte électorale et de manière représentative et aléatoire.

À intervalle de temps régulier, il envoi des informations relatives au scrutin: heure d'ouverture du bureau, respect des procédures, présence des forces de l'ordre, affluence, secret du vote, présence des membres du bureau de vote, présence des femmes membres de bureau de vote, participation, respect des procédures de clôture, décompte des voix, etc.

Le M-observateur a également la possibilité de faire parvenir des alertes et des informations spécifiques pouvant avoir une influence sur le déroulement du scrutin dans le bureau de vote observé ou les alentours

Toutes ces informations sont envoyées à une structure de veille électorale ou « Situation room »

OBJECTIFS

Mettre en synergie les organisations notamment de la société civile impliquées dans le suivi du processus électoral

- Instaurer des plages de collaboration avec les autorités en charge de la gestion du processus électoral
- Produire de l'information d'aide à la décision dans un souci de prévention de tout conflit électoral
- Optimiser un dispositif d'alerte précoce en vue d'une réponse rapide dans le cadre du processus électoral

QU'EST CE QUE LA SITUATION ROOM ?

La Situation room électorale vise à assurer une coordination d'efforts d'acteurs (particulièrement de la société civile) dans le monitoring et/ou l'observation pour contribuer à des élections libres, transparentes et équitables avec l'utilisation des nouvelles techniques de l'information et de la communication la mise en place d'un dispositif particulier. Ce dispositif permet d'analyser les informations à temps réel, d'alerter rapidement les autorités compétentes le cas échéant et d'agir sur des situations de crise potentiellement conflictogènes.

La « situation Room » constitue un Cadre multi acteurs de traitement de recueil de données et de production d'informations scientifiques relatives à un scrutin en cours: monitoring

Structure regroupant des experts de la matière électorale et des acteurs impliqués dans le processus électoral pour donner une certaine intelligibilité aux informations produites et pour constituer une opinion relativement au scrutin: mobilisation. Un espace de définition de stratégies de mitigation des risques de conflits (ouverts ou fermés): médiation.

Cette « situation Room » a été créée dans le cadre des élections de Sierra Léone en 2010, et rendue plus performante par le Sénégal. Le M observateur formé sur les bases de l'observation, la formation technique. Cette observation se fait dans le long terme également.

LES ASPECTS DE CETTE « SITUATION ROOM »

-Technique
-Contrôle
-Sécurité

LA PLUS VALUE DE CETTE « SITUATION ROOM »

- **Promouvoir une observation efficace et efficiente** d'élections libres et transparentes avec la mise en cohérence des interventions de la société civile. (regroupement en un seul lieu de tous les acteurs du dispositif d'observation électorale)
- **Accroitre la crédibilité de l'observation citoyenne** avec la mise en place d'une plateforme commune de recueil, de traitement et d'analyses des données du scrutin avec la participation de l'ensemble des acteurs du processus.
- **Assurer la crédibilité, la transparence du scrutin et la confiance des citoyens au processus de vote à travers un système de comptage parallèle des voix et de compilation de résultats provisoires par les acteurs de l'observation citoyenne.**
- **Coordonner les actions et corriger les dysfonctionnements du processus électoral à travers l'animation d'un village électoral comprenant une équipe de coordination de l'observation du scrutin, d'analyses des résultats et de prévention de dérapages électoraux avec possibilité d'intercéder directement auprès des autorités chargées de l'organisation et de la supervision électorale.**

-La dernière intervention fut celle de **Mme Aby Diallo** (Présidente de l'AJS) qui a développé le thème sur ***la gestion des violences électorales : Rôles et Responsabilités des Femmes et des Jeunes : indicateurs ? Réponses adéquates ?***

CS Scanné avec CamScanner

La violence est définie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme étant « l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre des autres ou de soi-même, contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, des dommages psychologiques ou morales… ».

Elle a traité de la violence électorale, comme définie par l'UNOWAS. Toutes les qualifications de la violence renvoient à des actes et faits répréhensibles, interdits par la loi et sanctionnées en tant que tels comme délits ou crimes.

Problématique : Qu'est ce que la violence électorale ?

Selon une définition de l'UNOWAS, la violence électorale est une variante de la violence politique. Cependant, la violence électorale peut-être distinguée de la famille de la violence politique par son objectif particulier.

Elle cherche en effet à influencer la conduite des électeurs, des candidats ou à travestir les résultats des élections. Pour ce faire, elle tente de retarder, d'empêcher le vote ou la compilation des suffrages, pour des résultats qui ne reflètent pas la réalité des urnes.

Fort heureusement, notre pays le Sénégal ne figure pas sur la liste des pays ayant connu cette violence qui sévit en Afrique de l'ouest depuis 1990. Ce qui ne signifie pas que nous ne la vivons pas sous d'autres formes. Par exemple les violences basées sur le genre.

La violence électorale ainsi observée, peut avoir lieu pendant n'importe quelle étape du cycle électorale. Elle peut se produire avant ou au jour du scrutin, ou juste au lendemain des élections.

Au Sénégal, nous observons des violences plus ou moins légères pendant le processus électoral. Concernant les femmes et les jeunes, ils sont surtout victimes de violences morales, des actes ou attitudes discriminatoires de la part de certains services publics.

LES INDICATEURS DE LA VIOLENCE ÉLECTORALE

Définition de la violence
La violence électorale est une variante de la violence politique
Perpétré souvent par les partis dominants

Au Sénégal, il s'agit :

- cadre juridique peu clair ou contesté,
- organes de gestion partisanes ou supposées,
- manque de transparence,
- manipulation des informations,
- blocage dans la délivrance de documents nécessaires pour la candidature
- attitudes de provocation…

Les violences durant le processus électoral

A) AVANT LE JOUR DES ÉLECTIONS

- la violence sera très souvent verbale, invective, ou exercée sous forme de quolibets;
- Des blocages dans la délivrance de certains papiers sont observés;
- Des tentatives de débauchages de militants et corruption sont constatées entre autres…

Les violences durant le processus électoral

B) LE JOUR DES ÉLECTIONS

Il peut s'agir de divers actes tels que des:

-achats de votes, de conscience,
-tentatives de votes multiples,
-Blocages du vote par la création d'incidents,
-Empêchements du décompte des suffrages entre autres…

LES RÉPONSES ADÉQUATES

Face à la violence électorale, la solution est essentiellement :

-la maîtrise des textes législatifs et réglementaires régissant le processus électoral, mais aussi -la maîtrise de soi ou l'adoption d'une attitude de self-control.

-Une demande permanente et courtoise du respect et de l'application des textes à chaque étape du processus est aussi fondamentale.

En faisant cela, les acteurs électoraux seront à même de pouvoir faire respecter l'application du code électoral à chaque étape du processus et par la même occasion faire face à cette forme de violence.

LES INTERLOCUTEURS en cas de violence :

Ce sont :

- Le Président du bureau de vote qui assure la police du bureau, et commande les éléments des forces de sécurité mis à disposition pour la sécurité des lieux de vote,

- Les superviseurs des bureaux de vote composés par les membres de la Cour d'appel

- Les leaders politiques surtout les femmes et les jeunes qui sont les plus enclins à répondre aux provocations. D'ou l'importance et la nécessité de leur formation et sensibilisation pour qu'ils se mettent au-dessus de certains comportements même s'ils doivent se faire violence.

Diagnostic de quelques causes cette violence électorale

-Une presse irresponsable et vectrice de violence
-La guerre des affiches
-L'instrumentalisation des milices
-les batailles rangées entre les militants

Recommandations issues des séances plénières

-Mettre en place un dispositif pour dissuader les milices privées

-Cartographie des points chauds afin de prévenir la violence

-Des chartes d'absence de violence signées par les différents responsables des partis politiques

-Mettre en place un cadre de concertation, de dialogue entre leaders de formation politique

-Organiser de manière périodique ce genre d'atelier

-Transcender les clivages politiques et instaurer un climat de dialogue

MOT DE CLOTURE : Professeur Ndioro Ndiaye a remercié chaleureusement les différents partenaires, formateurs et les participants (es) mandaté-es par leurs partis politiques qui ont fait montre de beaucoup d'engagement et de volonté durant ces deux jours. Elle a ainsi rappelé que la question de la participation pleine et effective des femmes est un combat long et difficile, mais l'**EDUCATION** en est la clé.

Nombre de présence 1er Jour : 50 participants-es

Nombre de présence 2éme Jour : 50 participants-es